



Note d'information relative à l'offre de parts de classe C de la société Coopérative de la Côte Rouge

Le présent document a été établi par la société Coopérative de la Côte Rouge.

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS.

La présente note d'information date du 27 mars 2025.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende, et à une ristourne de 10% sur les achats de produits laitiers au magasin de la coopérative. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les principaux risques, spécifiques à l'offre concernée et leur effet potentiel sur l'émetteur et les investisseurs sont les suivants :

<p>Risques propres à l'émetteur – opérationnels et commerciaux :</p>	<p>Les principaux risques opérationnels et commerciaux liés à la coopérative La Côte Rouge sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risque de <i>manque de rentabilité et perte financière</i> : la coopérative est en perte en 2024 et va déménager en 2025 dans un nouvel endroit où elle va devoir payer un loyer (alors qu'avant elle exerçait ses activités dans un conteneur dont elle est propriétaire – et qui a une valeur actuelle minime). Le changement va permettre à la coopérative de passer d'un atelier de 15m² à un atelier de 90m². En pratique, la coopérative était limitée dans sa production et son chiffre d'affaires et les charges de personnel étaient trop importantes par rapport au chiffre d'affaires. Avec le déménagement à venir dans des locaux de la commune, la coopérative va voir ses charges augmenter avec l'acquittement d'un loyer mensuel de 800€ (bail à signer prochainement mais loyer déjà fixé) et elle va conserver le même nombre d'employés (1,5 ETP). Il y a un risque de réalisation de pertes comptables avec le changement à venir entraînant une augmentation de charges (nouvelle charge locative et nouveaux investissements) mais la coopérative considère que le risque est faible à moyen terme car : (i) le passage à un atelier de 90m² permettra d'augmenter la capacité de production et après le chiffre d'affaires, et (ii) le fromager expérimenté anticipe que le changement d'échelle dans la production n'engendrera pas de besoin additionnel en termes d'emploi (pas d'augmentation attendue des charges salariales), - risque de <i>perturbations ou difficultés avec le changement d'échelle dans la production</i> : il y a un risque de suroccupation des employés avec l'augmentation de la production mais la coopérative estime ce risque faible car comme indiqué ci-dessus, le fromager anticipe que le changement d'échelle dans la production n'engendrera pas de besoin additionnel en termes d'emploi (et ce fromager est expérimenté), - risque de surproduction et de <i>destruction potentielle de la production non-consommée</i> : avec l'atelier de 90m², la coopérative va pouvoir produire davantage et il risque d'y avoir au moins pendant un temps un différentiel entre la production et l'écoulement/ la vente des produits. Ce risque est effectif pour un temps seulement et est mitigé par le très bon positionnement de la coopérative. Actuellement, la quasi-totalité des produits est toujours vendue et elle a un très bon réseau de distributeurs (en plus de la vente possible sur place, notamment pour les coopérateurs qui en cas d'achat sur place bénéficient de réduction de 10%). Le risque de ne pas écouler les produits est donc limité. Précisons que : <ul style="list-style-type: none"> o la coopérative (i) fait partie de Réseau paysans qui
--	---

	<p>assure le lien logistique entre les producteurs locaux et une centaine d'épiceries de la province du Luxembourg, (ii) fournit 3 des 5 magasins Delhaize environnant, (iii) fournit 2 des 4 magasins Carrefour environnant, et (iv) fournit le Pall center au Luxembourg (qui est un magasin de standing en alimentation), et</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ depuis le démarrage, les ventes de la coopérative augmentent chaque année entre 20 et 25%, ce qui fait état d'une belle progression et prise de parts de marché, - <i>risque opérationnel concernant l'atelier</i> : l'activité de la coopérative serait mise en danger si la coopérative ne peut finalement pas occuper les lieux désignés pour son prochain atelier. Ce risque est toutefois extrêmement faible car tout est déjà convenu avec la commune d'Attert. Une convention est déjà signée pour le partenariat et il ne reste plus qu'à conclure le bail pour l'atelier et l'espace de vente (pour un loyer mensuel de 800€), - <i>risque de dépendance au fromager</i> : si jamais le fromager ne travaille plus pour la coopérative, elle ne pourrait poursuivre ses activités. Le risque de départ du fromager est toutefois faible au vu de son implication forte dans le projet et son intérêt à ce que l'activité se développe.
Risques propres à l'émetteur – liés aux subventions :	La coopérative a eu un subside non-récurrent de 19.000€ de la province en 2023. Ses activités ne dépendent pas de l'octroi de subsides.
Risques propres à l'émetteur - gouvernance :	<p>Le Conseil d'administration de coopérative de la Côte Rouge est sous la supervision de l'assemblée générale des coopérateurs et actuellement composé de 6 personnes aux profils complémentaires (des producteurs, des consommateurs, des personnes avec des compétences financières et de gestion et des compétences aussi en ressources humaines).</p> <p>Il existe un risque de dépendance de l'entreprise vis-à-vis des administrateurs qui sont bénévoles. Le risque de démission d'administrateurs existe mais dans ce cas un suivi sera assuré. Les membres du Conseil d'administration communiquent clairement entre eux, sont toujours deux pour représenter la coopérative, travaillent en binôme sur tout sujet et ils font en sorte que l'information circule et ne reste jamais dans les mains d'une seule personne. Des procès-verbaux des réunions sont toujours tenus (et le Conseil d'administration se réunit entre 6 et 7 fois par an).</p> <p>Précisons qu'il est prévu en outre que le Conseil d'administration puisse se réunir par collèges, avec un collège des producteurs et un collège des consommateurs afin que les intérêts des deux types de membres soient toujours conservés.</p> <p>Par ailleurs, la coopérative fait appel à des experts au besoin, afin de</p>

	permettre aux administrateurs d'être dûment épaulés dans certaines tâches ou missions si besoin.
Autres risques :	Non-applicable.

Partie II : Informations concernant l'émetteur.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Voie de la Liberté 107 6717 Attert Belgique
1.2 Forme juridique	Société coopérative (agrée CNC)
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE0704.662.240
1.4 Site internet	https://coterouge.be/
2. Activités de l'émetteur	<p>Coopérative la Côte Rouge a été créée en septembre 2018 à l'initiative de six agriculteurs de la commune d'Attert et autant de citoyens désireux de rétablir un lien socio-économique direct entre les agriculteurs et les consommateurs locaux.</p> <p>Elle fabrique et commercialise des produits locaux en circuit court. Elle a deux activités principales complémentaires : une laiterie-fromagerie et un magasin de terroir. Ces deux lieux seront bientôt hébergés dans le hall-relais agricole que la commune d'Attert a construit à Tontelange (déménagement prévu prochainement).</p> <p>La coopérative s'engage à rémunérer de manière juste les agriculteurs (lait acheté au minimum au prix juste du lait) et a aussi une activité de sensibilisation et d'éducation à une alimentation saine et locale, notamment par la participation des consommateurs à la vie de la société et à la diffusion d'information.</p>
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur et hauteur (en pourcentage du capital).	Au 31/12/2024, trois personnes physiques détiennent plus de 5% du capital de la coopérative : Laurent Laguesse détient 10,84% du capital, Mady Wickler détient 9,56% du capital, et Frédéric Bilas détient 8,50% du capital.
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que	Il n'existe pas d'opération conclue entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que

des actionnaires.	des actionnaires.
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	Les administrateurs de coopérative La Côte Rouge au jour de la publication de la présente note sont les personnes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Paul DEPAUW, - Thierry FAGNERAY, - Melody KESSLER, - Michel PETER, - Jérôme OLIVIER, et - Julie BOURGEOIS.
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Il n'existe pas de comité de direction.
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Il n'y a pas de personne déléguée à la gestion journalière à ce jour.
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Les membres du Conseil d'administration exercent leurs mandats bénévolement, conformément à l'article 15 des statuts.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Les personnes visées au 4° n'ont pas fait l'objet de condamnations visées à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre l'émetteur et des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur, des parties liées autres que des actionnaires, ou des membres de l'organe légal d'administration, du comité de direction ou des organes de gestion journalière de l'émetteur. Précisons que, dans les administrateurs, il y a des producteurs donc s'il y a une question qui pourrait entraîner un conflit d'intérêt, les règles du Code des sociétés et associations en matière de conflit d'intérêt sont suivies.
9. Identité du commissaire aux comptes.	Il n'y a pas de commissaire aux comptes.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Les comptes au 31/12/2022 et au 31/12/2023 sont joints à la présente note. Ces comptes annuels n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une
---	---

	vérification indépendante.
2. Fonds de roulement net.	<p>Le fonds de roulement en date du 31/12/2024 est de 43.049,09€ (capitaux propres de 52.703,15€ + les dettes long termes de 25.000€ – actifs immobilisés de 34.654,06€).</p> <p>Ce fondement de roulement n'est pas suffisant au regard des investissements prévus de la coopérative pour l'année à venir. La présente levée de fonds a pour but de fournir ce fonds de roulement (et permettre l'équipement des nouveaux lieux qui seront occupés par la coopérative pour ses activités de production et de vente).</p> <p>Le besoin en fonds de roulement est de 6.407,84€ (stocks de 6.676,20€ + créances court terme de 18.778,56€ – dettes court terme de 19.046,92€). Le fonds de roulement <i>moins</i> le besoin en fonds de roulement est égal à la trésorerie de 36.641,25€.</p>
3.1 Capitaux propres.	Les capitaux propres en date du 31/12/2024 sont de 52.703,15€. Le ratio de solvabilité est de 54,4 (soit 52.703,15€ de capitaux propres/ total bilan de 96.750,07€).
3.2 Endettement.	Les dettes de la coopérative s'élèvent à 44.046,92€ au 31/12/2025 (cela ne comporte pas de dettes cautionnées ou garanties).
3.3 Date prévue du break-even.	2027 (sachant que la coopérative a déjà eu un bénéfice en 2023, et une perte en 2024).
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale.	2029.
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Il n'y a pas de changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note, si ce n'est le déménagement à venir de la coopérative pour avoir un atelier plus grand et adapté à sa future production.

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	Aucun.
2.1 Destinataire de l'offre	Investisseur retail sur le territoire belge.
2.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	Le montant minimal est 200€ soit une part de classe C.

2.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	Pas de limite.
2.4 Droit de vote attaché aux parts.	<p>Conformément aux statuts de la coopérative, chaque actionnaire dispose d'une voix quel que soit le nombre d'actions qu'il détient.</p> <p>Les décisions sont prises à la majorité simple des voix, parmi les voix de l'ensemble des actionnaires (actions de classe A, B et C) ainsi qu'à la majorité simple parmi les voix des actionnaires agriculteurs garants (propriétaires des actions de classe A, les agriculteurs fondateurs).</p>
3. Prix total des instruments de placement offerts.	200.000€.
4.1 Date d'ouverture de l'offre.	27/3/2025.
4.2 Date de clôture de l'offre.	26/3/2026. La coopérative se réserve toutefois la possibilité de clôturer prématurément l'offre.
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions, dès qu'il y a libération totale de la part et que l'Assemblée générale a admis la personne comme actionnaire (sur présentation du Conseil d'administration), conformément à l'article 10 des statuts.
5. Modalités de composition du Conseil d'administration.	<p>La coopérative est administrée par un organe d'administration collégial composé de 5 membres au moins et de 7 membres au plus (6 membres actuellement), personnes physiques ou morales devant avoir la qualité d'actionnaire, élus par l'Assemblée Générale.</p> <p>Au moins trois administrateurs sont élus sur présentation des actionnaires des actions de classe A, et, à partir du moment où il en existe, au moins un sur présentation des actionnaires des actions de classe B et/ou au moins un sur présentation des actionnaires des actions de classe C.</p> <p>Sauf décision contraire de l'Assemblée générale, la durée du mandat des administrateurs est de trois ans et ils sont rééligibles.</p> <p>Si l'administrateur est une personne morale, celle-ci doit désigner parmi ses actionnaires, gérants, administrateurs ou travailleurs un représentant permanent chargé de l'exécution</p>

	de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. Les administrateurs forment un organe d'administration collégial.
5. Frais à charge de l'investisseur.	Aucun.
6. Allocation en cas de sursouscription	En cas de sursouscription, les derniers arrivés seront remboursés intégralement.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	<p>La présente levée de fonds est destinée à financer l'installation dans le nouveau bâtiment de la commune de l'atelier et du point de vente. Dans ce nouveau bâtiment, il va falloir transférer le matériel actuel de la coopérative et faire des investissements pour le renouvellement de matériel et pour change d'échelle, c'est-à-dire passer d'un atelier de 15m² à un tout nouvel atelier de 90m².</p> <p>Les investissements prévus sont estimés à un total de 209.100€ sur la base d'estimations et de devis déjà reçus. Cela concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>l'équipement de l'atelier de fromagerie</i> avec du matériel adapté au changement d'échelle dans la production avec des frais d'un total estimé à 169.100€ (montant qui pourra varier selon les achats effectifs et l'équipement choisi). Cela couvre plusieurs investissements et surtout les principaux postes suivants : une écrémeuse (30.500€), un pasteurisateur (35.000€, un homogénéisateur pour les yaourts (20.500€), une nouvelle cuve fromagère (25.000€), - <i>l'aménagement du magasin</i> pour un montant estimé à 40.000€.
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	Il est prévu de financer tous les investissements repris ci-avant par la présente levée de fonds.
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	Si jamais la présente levée de fonds ne suffit pas pour financer les équipements détaillés ci-dessus, la coopérative fera appel à un financeur externe et contractera donc une dette.

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	<p>Les instruments de placements offerts sont des actions, plus particulièrement des parts de classe C : actions des actionnaires sympathisant de 200€.</p> <p>Il existe également des parts de classe A (actions des actionnaires agriculteurs fondateurs dit garants de 2.000€) et des parts de classe B (actions des actionnaires fournisseurs 1.000€) qui ne font pas l'objet de la présente levée de fonds.</p>
2.1 Devise des instruments de placement.	Euros.
2.2 Dénomination des instruments de placement.	Parts de classe C (sympathisants).
2.3 Valeur de souscription des instruments de placement.	200€ pour une part de classe C.
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2024	108,22€ pour les parts de classe C.
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	<p>Oui, en cas de vente de la part.</p> <p>En cas de démission, conformément à l'article 11 des statuts de la coopérative, « 5° <i>Le montant de la part de retrait pour les actions pour lesquelles l'actionnaire concerné demande sa démission est équivalent au montant réellement libéré et non encore remboursé pour ces actions, sans cependant être supérieur au montant de la valeur d'actif net de ces actions telle qu'elle résulte des derniers comptes annuels approuvés.</i> »</p>
2.6 Plus-value	Pas de plus-value possible (sauf cession à un tiers qui l'acquerrait à un prix supérieur au prix de souscription).
3. Modalités de remboursement.	<p>Conformément à l'article 11 des statuts de la coopérative La Côte Rouge :</p> <ul style="list-style-type: none">- les coopérateurs sont autorisés à démissionner partiellement. La démission doit être demandée dans les 6 premiers mois de l'exercice social,- la démission sort ses effets le dernier jour du sixième mois de l'exercice,- le coopérateur sortant a exclusivement droit au remboursement de sa participation, sans que ce montant ne puisse cependant être supérieur au

	<p>montant de la valeur d'actif net de ces actions telle qu'elle résulte des derniers comptes annuels approuvés,</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remboursement intervient dans le mois qui suit la prise d'effet de la démission, pour autant que les fonds propres de la coopérative consécutifs à cette sortie ne l'empêchent pas de satisfaire aux tests de solvabilité et de liquidité. Si tel était le cas, le droit au paiement est de plein droit postposé jusqu'à ce que les distributions soient à nouveau permises (et aucun intérêt n'est dû sur ce montant).
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Dernier rang.
5.Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	<p>Les actions peuvent être cédées ou transmises à des tiers, personnes physiques ou morales mais à condition que celles et ceux-ci entrent dans une des classes et remplissent les conditions d'admission requises par les statuts (article 9 des statuts de la coopérative La Côte Rouge). De plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la cession ne peut avoir lieu que moyennant l'accord de l'organe d'administration statuant à l'unanimité, et - la cession d'actions de classe A, B ou C ne peut être faite qu'à des actionnaires de classe A, B, ou C (respectivement).
7. Politique de dividende	Conformément aux statuts, en cas d'attribution de dividende, le dividende versé aux actionnaires en proportion de leurs actions ne peut pas dépasser six pour cent (6%) net (après retenue du précompte mobilier).
8. Date de la distribution du dividende.	La date de distribution de dividendes est fixée par l'assemblée générale.

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	<p>Un précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques peuvent toutefois déduire le précompte mobilier retenu sur les dividendes pour un montant maximum de 833€ de dividendes (exercice 2026, revenus 2025) par le biais de leur déclaration d'impôt. Ceux-ci peuvent donc récupérer maximum 249,9€ de précompte mobilier retenu (833€ de dividende x 30%)</p>
--------------------------	--

<p>Plainte concernant le produit financier</p>	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à bonjour@coterouge.be Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).</p>
<p>Droit applicable au produit financier</p>	<p>La présente offre d'instrument de placement est régie par le droit belge</p>
<p>Autres</p>	<p>Compte bancaire : BE53 7320 4796 6753 Site internet : https://coterouge.be/ Email : bonjour@coterouge.be</p>

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **COOPERATIVE DE LA CÔTE ROUGE**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Voie de la Liberté

N° : 107

Boîte :

Code postal : 6717

Commune : Attert

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Arlon

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0704.662.240

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

17-09-2018

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 23-03-2023

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-cap 6.1.1, M-cap 6.1.3, M-cap 6.2, M-cap 6.3, M-cap 6.4, M-cap 6.5, M-cap 6.6, M-cap 7, M-cap 8, M-cap 9, M-cap 10, M-cap 11, M-cap 12, M-cap 13, M-cap 14, M-cap 15, M-cap 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>26.854</u>	<u>28.034</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	<u>26.854</u>	<u>28.034</u>
Terrains et constructions		22	11.268	11.088
Installations, machines et outillage		23	15.586	16.946
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>18.471</u>	<u>35.523</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	<u>3.004</u>	<u>9.971</u>
Stocks		30/36	3.004	9.971
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>354</u>	<u>3.486</u>
Créances commerciales		40	354	1.292
Autres créances		41		2.194
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	<u>15.113</u>	<u>22.066</u>
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>45.325</u>	<u>63.557</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>33.184</u>	<u>51.439</u>
Apport		10/11	78.400	77.400
Capital		10	78.400	77.400
Capital souscrit		100	78.400	77.400
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-45.216	-25.961
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	12.141	12.118
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	12.141	12.118
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	8.041	12.118
Fournisseurs		440/4	8.041	12.118
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	2.399	
Impôts		450/3	344	
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.055	
Autres dettes		47/48	1.701	
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	45.325	63.557

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	12.520	3.529
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	39.686	34.761
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	24.829	13.566
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	6.556	5.367
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	348	438
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-19.213	-15.842
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	42	40
Charges financières récurrentes		65	42	40
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-19.255	-15.882
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-19.255	-15.882
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-19.255	-15.882

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-45.216	-25.961
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-19.255	-15.882
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-25.961	-10.079
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-45.216	-25.961
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	33.880
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	5.376	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	39.256	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	5.846
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	6.556	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	12.402	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	26.854	

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **COOPERATIVE DE LA CÔTE ROUGE**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Voie de la Liberté

N° : 107

Boîte :

Code postal : 6717

Commune : Attert

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Arlon

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0704.662.240

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

17-09-2018

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **28-03-2024**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2023

au

31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2022

au

31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.1, M-app 6.1.3, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.5, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	ACTIF		
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		
	ACTIFS IMMOBILISÉS		
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles		
	Terrains et constructions		
	Installations, machines et outillage		
	Mobilier et matériel roulant		
	Location-financement et droits similaires		
	Autres immobilisations corporelles		
	Immobilisations en cours et acomptes versés		
	Immobilisations financières		
	ACTIFS CIRCULANTS		
	Créances à plus d'un an		
	Créances commerciales		
	Autres créances		
	Stocks et commandes en cours d'exécution		
	Stocks		
	Commandes en cours d'exécution		
	Créances à un an au plus		
	Créances commerciales		
	Autres créances		
	Placements de trésorerie		
	Valeurs disponibles		
	Comptes de régularisation		
	TOTAL DE L'ACTIF		
		21.638	26.854
		21.638	26.854
		8.931	11.268
		12.707	15.586
		59.181	18.471
		6.886	3.004
		6.886	3.004
		32.134	354
		12.442	354
		19.692	
		20.161	15.113
		80.819	45.325

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Apport					
			10/15	63.520	33.184
			10/11	90.600	78.400
	Disponible		110	68.000	55.800
	Indisponible		111	22.600	22.600
Plus-values de réévaluation					
Réserves					
	Réserves indisponibles		12		
	Réserves statutairement indisponibles		13		
	Acquisition d'actions propres		130/1		
	Soutien financier		1311		
	Autres		1312		
	Réserves immunisées		1313		
	Réserves disponibles		1319		
			132		
			133		
	Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-27.080	-45.216
Subsides en capital					
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net					
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS					
Provisions pour risques et charges					
	Pensions et obligations similaires		15		
	Charges fiscales		19		
	Grosses réparations et gros entretien		16		
	Obligations environnementales		160/5		
	Autres risques et charges		160		
Impôts différés					
			161		
			162		
			163		
			164/5		
			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	17.299	12.141
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	17.299	12.141
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	12.536	8.041
Fournisseurs		440/4	12.536	8.041
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	3.025	2.399
Impôts		450/3		344
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.025	2.055
Autres dettes		47/48	1.738	1.701
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	80.819	45.325

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	59.194	12.520
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	38.938	39.686
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	33.606	24.829
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	6.916	6.556
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	384	348
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	18.288	-19.213
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	152	42
Charges financières récurrentes		65	152	42
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	18.136	-19.255
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	18.136	-19.255
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	18.136	-19.255

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-27.080	-45.216
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	18.136	-19.255
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-45.216	-25.961
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-27.080	-45.216
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	39.256
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	1.700	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	40.956	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	12.402
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	6.916	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	19.318	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	21.638	